



Section MEDITERRANEE

MARSEILLE, le 19 juillet 2018

Monsieur le Directeur Général,

Quelques jours après les annonces ministérielles du 11 juillet sur l'avenir de notre administration, vous nous convoquez aujourd'hui dans un climat d'extrême inquiétude de la part des agents des douanes.

Les annonces faites par M. DARMANIN aux directeurs de notre ministère sont porteuses d'imprécisions. Que veut dire le ministre quand il parle de la suppression de « 25 petites taxes sur les deux prochains exercices » ? Quelles seront les impositions touchées ? Le DAFN sera-t-il concerné ? Que veut-il dire lorsqu'il énonce qu' : « *il apparaît nécessaire de redonner à la DGFIP le recouvrement de l'essentiel de la fiscalité relevant de l'Etat, et que la Douane ne conserve que la fiscalité proprement douanière, c'est-à-dire relevant des missions de contrôle des flux et de marchandises.* » ? Les services douaniers d'assiette seront-ils impactés par ce projet de réforme ? Les Recettes Interrégionales sont-elles appelées à disparaître ?

Concernant le « *fantastique défi que constitue pour les Douanes (... ) l'enjeu du BREXIT* » nous avons pu lire que la DGDDI verrait ses effectifs abondés de 750 ETPT entre 2018 à 2020, répartis entre la SURV et les OPCO. Cette annonce a créé une attente importante dans nos services et certains collègues, comme ceux de la BSE de Marignane, se demandent quand ils verront les effets d'une telle annonce porter enfin leurs fruits. Que pouvez-vous nous annoncer aujourd'hui pour les rassurer ?

D'autres sujets nous préoccupent également en ce moment, comme la communication dont disposent, ou plutôt dont ne disposent pas, les collègues motards lorsqu'ils sont en service. Ces derniers sont extrêmement déçus par l'abandon du projet TETRAPOL. Ce système leur aurait permis de palier ce dysfonctionnement inadmissible qui fait peser des risques importants sur leur sécurité. Solidaires demande l'achat sans délai de systèmes audio compatibles avec les casques et téléphones de service ( SCALA RIDER ).

Le report dans le temps des annonces des mesures imaginées par les experts du comité d'action publique 2022 est certes la volonté de l'exécutif, mais ce dernier se doit d'informer les agents de l'État des projets qui les concernent et qui impacteront leur travail au cours des prochains mois. Cela est une question d'égard et de respect envers ceux qui se consacrent quotidiennement au service de la Nation.